

# SAINT-MARTORY

## infos



Travaux  
Budget - Fiscalité  
Animations  
Associations  
CCAS – Bienvenue – Communications  
Utile et pratique

Bulletin N°2

# TRAVAUX

## CARREFOUR PETRUS

Comme vous avez pu le constater et après l'attente des riverains depuis plus de dix ans , la démolition des 3 maisons a été faite.

Comme prévu, le projet de construction du parking et de la murette a fait l'objet d'une nouvelle réunion de chantier avec l'architecte des « Bâtiments de France ». Après validation de ce projet, les travaux ont repris et devraient se terminer fin juin.

L'aménagement total du carrefour Petrus réalisé par l'entreprise EFT de Montréjeau coûtera 66 437.80 euros alors que nous avons prévu au dernier budget un montant de 81000 euros TTC financé au 2/3 par le Conseil Général et 1/3 par la commune.



## STATION EPURATION

Construite en 1968, notre station d'épuration arrive au terme de son existence.

Le syndicat des Eaux de la Barousse, auquel nous avons adhéré pour la gestion de l'eau et de l'assainissement, construit une nouvelle unité de traitement, (de type lits plantés de roseaux) d'une capacité de 2000 équivalent-habitant. Sur une surface de 4000 m<sup>2</sup>, le coût est d'environ 600 000 euros, entièrement financés par le Syndicat (S.E.B.C.S).



A technique équivalente, notre future station d'épuration sera la plus grande du sud de la France. Cette nouvelle station devrait être mise en service au mois de juin .

Il est à noter que pour la quatrième année consécutive le prix de l'eau est stabilisé et que la commune est approvisionnée à 70 % par le réseau de la « Barousse » et 30% par le château d'eau.

## ECOMARCHE

L'acte de vente du terrain ayant été signé, les travaux ont commencé comme vous avez pu le constater.



## BUDGET

Le budget fonctionnement et le budget investissement 2009 ont été votés en équilibre lors du conseil municipal du 2 Avril 2009 :

Fonctionnement	849091,45	
Investissement	538740,43	
Total budget commune	1387831,88	euros



Dans notre programme investissement 2009 se trouve notamment :

	Coût prévu	subventions prévues
agencement et aménagement av des pyrénées	15000 TTC	4000 TTC
l'aménagement carrefour Pétrus	70000 TTC	54000 TTC
le giratoire avenue St-Martin Latrille	239816 TTC	180000 TTC
réfection batiments communaux (toiture chapelle Montconfort, église, salle des fêtes ...)	22000 TTC	0
agencement terrain SNCF	10000 TTC	0
acquisition terrains	10000 TTC	0
étude préalable pour la construction d'une cantine scolaire et l'agrandissement de l'école	5000 TTC	0

## FISCALITE MAITRISEE

L'augmentation moyenne des taux a été limitée à 1,05 % ce qui donne

	TAUX 2008	TAUX 2009	TAUX MOYENS COMMUNAUX DE 2008 AU NIVEAU DU
	SAINT-MARTORY	SAINT-MARTORY	DEPARTEMENT
TAXE D'HABITATION	7,94%	8,34%	15,40%
TAXE FONCIERE	14,65%	15,38%	20,74%
FONCIER NON BATI	65,09%	68,34%	84,10%

Cette augmentation permet de stabiliser le budget, de poursuivre les investissements et de maîtriser la gestion des finances de la commune.

## ANIMATIONS

Suite à la dissolution du comité des fêtes en date du 26 Janvier 2009, le conseil municipal, après plusieurs réunions, a décidé de faire face à cette situation en proposant la création de trois associations afin qu'il y ait une meilleure répartition des tâches et d'éviter la surcharge de travail de ses adhérents.

Bien que le président de chaque association soit un élu municipal, la gestion et le fonctionnement de celle-ci restent libres comme une association loi 1901.

De plus, la création d'un conseil consultatif (composé de 3 élus locaux et de 3 membres de chaque association) permet aux trois nouvelles associations de se rencontrer et de faire le point sur les manifestations passées et à venir, de mettre en commun les compétences de chacun tout en sachant qu'un membre d'une association peut s'impliquer dans plusieurs associations.

Du fait de la création de 3 associations, il est possible légalement de multiplier les manifestations par trois (lotos, bals...).

Les trois nouvelles associations sont :

- « ZIM BOUM » qui a pour but principal d'organiser le festival de bandas ; elle est présidé par Jacques Duffaut
- « FETE LOCALE » qui a pour but principal d'organiser la fête de notre village ; elle est présidé par Hervé Perraguin
- « Association Culturelle et Loisirs » qui a pour but principal d'organiser des manifestations hors période estivale (théâtre, concert...) ; elle est présidé par Cyril Monge

Si vous êtes intéressés pour intégrer l'une de ces associations, n'hésitez pas à contacter les présidents par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie (tél.05 61 90 22 24) ou par courriel :

[jacques.duffaut@st-martory.com](mailto:jacques.duffaut@st-martory.com)  
[hervé.perraguin@st-martory.com](mailto:hervé.perraguin@st-martory.com)  
[cyril.monge@st-martory.com](mailto:cyril.monge@st-martory.com)

## AGENDA 2009

Du 25 au 26 juillet 2009 : Zim Boum festival

Du 28 au 30 Août 2009 : Fête locale

Le vendredi 02 Octobre à 21h00 : 1<sup>er</sup> loto d'ACL (organisé par les mêmes personnes que le loto de l'étoile du canton de St-Martory)

Le samedi 17 Octobre 2009 à 21h00 : théâtre : « la surprise » interprété par les Galapians .  
<http://les.galapians.monsite.orange.fr/>



# FÊTE LOCALE DE SAINT-MARTORY FÊTE LOCALE DE SAINT-MARTORY



L'association 'Fête locale de Saint Martory' a été créée pour perpétuer la fête du village qui aura lieu cette année, les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août 2009.

Village ancestral pour les uns, cité d'adoption pour les autres, Saint Martory vit une mutation lente mais inexorable du mode de vie rural vers le mode de vie urbain. La communauté et le sentiment d'appartenance nous semblent perdre du terrain devant la montée de l'individualisme.

Alors pourquoi continuer à fêter Saint Martory?

Autrefois, on n'y coupait pas. Les Flamandes dansaient -comme le chantait Brel- sans sourire, peut-être, mais ensembles. Aujourd'hui, chacun est libre. On peut fêter Saint Martory ... ou faire autre chose.

Nous partageons un territoire et des intérêts communs. Pour autant, la fête n'est pas réservée aux Saint- Martoryens. Elle s'adresse à tous ceux qui voudront partager un moment de convivialité, de rencontres et d'échanges, dans la bonne humeur.

Ainsi, outre les traditionnels : omelette, bals, feu d'artifice et animations foraines, nous proposerons des jeux pour les enfants, un rallye dans le village... Le programme est en cours d'élaboration. D'ailleurs, vos suggestions sont les bienvenues ainsi que votre soutien pour l'organisation ou le déroulement de la fête. Nous exprimons également notre solidarité aux associations de la commune et nous mettrons volontiers à la disposition de celles qui le souhaitent.

Le bureau :

Maïté Gasulla (trésorière)

Nadine Porta (secrétaire)

Hervé Perraguin (président)



**ZIM BOUM FESTIVAL**

**25 ET 26 JUILLET 2009**

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, la ville de St Martory va se parer de jaune et résonner au son des trompettes et des tambours.

Si l'équipe dirigeante a changé, l'état d'esprit du Zim Boum reste le même : accueillir dans nos murs des festaires, des touristes, des badeaux... et bien sûr les habitants de St Martory dans une même ambiance festive.

Les bandas guideront tout ce joyeux monde de bodegas en bars, en passant devant les 150 kg du veau embroché et rôtissant, à travers les étals du vide grenier, devant la paëlla géante ou sur le pont au moment du feu d'artifice !

Elles nous feront chanter et danser jusqu'au bout de la nuit... Et la banda du dimanche nous déhanchera jusqu'au moment fatidique de l'enterrement des clés à la mairie.

Préparez-vous à faire la fête les samedi 25 et dimanche 26 juillet, pour que vive St Martory !



**Samedi 17 octobre 2009 à 21 heures  
à la salle des fêtes de St MARTORY**

L'Association Culturelle et Loisirs de St-Martory présente sa première soirée  
théâtrale avec :

**«les Galapians» de Lavernose-Lacasse  
qui interprète la pièce de Pierre Sauvil**

**«LA SURPRISE»**

**Comédie délirante en 2 actes : fou rire garanti.**

Rendue célèbre, grâce à son interprétation inoubliable par  
Darry Cowl, Gérard Hernandez et Axelle Abadie, La pièce  
"La Surprise" de Pierre Sauvil est proposée par  
La troupe des Galapians qui poursuit avec succès sa tournée  
dans la Région, après avoir été récompensée dans le cadre  
"du Festival de Théâtre Amateur de Toulouse" le 6 février 2009.

Résumé de la pièce :

Catherine, femme du riche homme d'affaires,  
Philippe Chabrier, veut divorcer. Son mari, avare maladif,  
lui, ne veut pas. Comment faire pour trouver une solution?  
Mais, au théâtre comme dans la vie, les plans de chacun  
sont bouleversés.



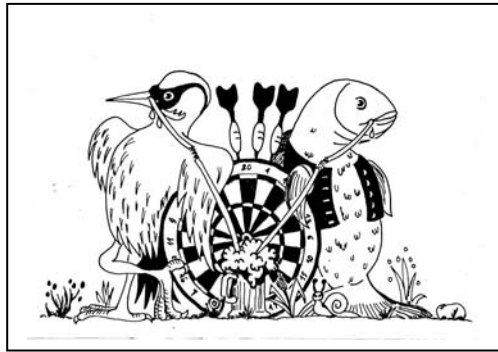
Entrée 5 € gratuit - 18 ans

<http://les.galapians.monsite.orange.fr/>

*A l'issue de ce moment convivial, les membres de l'association auront le  
plaisir de vous convier au verre de l'amitié.*

## **JUMELAGE DES CLUBS DE FLECHETTES DE SAINT MARTORY ET DE LANISCAT**

**du mercredi 20 mai au lundi 25 mai 2009**



Le week-end de l'Ascension, du 20 au 25 mai, le club de fléchettes de St Martory le WOODPECKER DART'S CLUB reçoit le club breton de Laniscat le PESKED DARTS CLUB.

A raison d'un déplacement par an, en Bretagne ou à St Martory, c'est donc la 5<sup>ème</sup> fois que l'équipe bretonne nous rend visite.

Car depuis 2001, année du jumelage signé à St Martory par Xavier Le Fur et Papy Le Pietec, les présidents des 2 clubs, en présence de Robert Darnaud, conseiller général, et de Joseph Lafuste, maire de St Martory, les échanges n'ont jamais été interrompus.

Les joueurs de Pesked D.C. arriveront le mercredi 20 au soir « chez Kiki » pour un pot de bienvenue et séjourneront à St Martory jusqu'au lundi matin.

Cette année encore, le programme établi par Papy et son équipe sera très sportif : tournois de fléchettes, en simple le jeudi après-midi, en double le samedi après-midi, concours de palet breton et initiation au tir à l'arc le vendredi, concours de pétanque le dimanche ... et pas de jumelage sans une bonne partie de coinche !

Et comme tout bon sportif doit aussi se désaltérer et se restaurer, les repas servis au café des sports « chez Kiki », au café de la place « chez Fife » ou préparés à la salle des fêtes par la pizzeria « La Guiche » ou par le club de fléchettes, permettront à tous de faire fonctionner d'autres muscles ...

Et si les journées sont bien remplies, les soirées ne le seront pas moins, et il n'est pas sûr que les nuits soient assez longues !

L'an prochain, à Laniscat, les joueurs des deux clubs fêteront les 10 ans de leur amitié sportive et festive.

Les joueurs bretons seront rejoints pendant leur séjour par Joël Chevalier, nouveau maire de Laniscat, Dany Kergaravat, adjoint aux affaires sociales et ancien maire, Jean Luc Le Bellec, adjoint chargé des associations, et leurs épouses. Ils seront les invités de la commune de St Martory et Joseph Lafuste les accueillera officiellement à la mairie le samedi matin. Puis, tout le monde se dirigera vers l'Office du Tourisme pour inaugurer le panneau touristique sur Laniscat et sa région. Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle des fêtes.

Le jumelage des deux communes, officiel depuis la signature des chartes en 2006 / 2007, devrait bientôt se concrétiser par la mise en place de comités ou commissions de jumelage, afin de mettre en place des échanges plus élargis à la population et aux associations des deux villes.

Le club AMICALE DES CHEVEUX D'ARGENT,  
a été créé le 27 MARS 1987, sous la mandature  
de M<sup>r</sup> ROLLAND avec M<sup>me</sup> LEBAIL Présidente.  
En 1988 M<sup>r</sup> STUCK devient président jusqu'en  
2005. En 2006 M<sup>r</sup> SENAUX lui succède.

- Voici la composition du BUREAU, après le renouvellement, le 28 MARS 2009.
  - PRÉSIDENT D'HONNEUR: M<sup>r</sup> LAFUSTE JOSEPH.
  - PRÉSIDENT: M<sup>r</sup> SENAUX CHRISTIAN.
  - VICE PRÉSIDENTE: M<sup>me</sup> BET YVETTE.
  - TRESORIÈRE: M<sup>me</sup> HERNANDO HUGUETTE.
  - TRESORIÈRE ADJOINT: M<sup>me</sup> MONGE DANIELLE.
  - SECRETÀIRE: M<sup>me</sup> GOUAZÉ JEANINE.
  - SECRETÀIRE ADJOINT: M<sup>me</sup> RIBIS DANIELLE
- MEMBRES ACTIFS:
- M<sup>me</sup> CALVET Annette. M<sup>me</sup> DECALUWE Yolande
  - M<sup>me</sup> FABARON Christiane. M<sup>r</sup> CALVET Henry
  - M<sup>me</sup> MASSARIN COLETTE.

A CE JOUR, L'AMICALE compte 90 adhérents.  
et son but est de proposer des concerts,  
des voyages, des repas avec animations,  
des grillades, des expositions.

Avec une cotisation annuelle de  
10 EUROS vous pouvez venir  
nous rejoindre. A L'AMICALE rien  
n'est imposé.

et nous adressons à la COMMUNE DE  
SAINT-MARTORY, nos remerciements  
pour son aide matérielle.

LE BUREAU.

## ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE SAINT-MARTORY

L'association des Amis de l'Orgue de Saint-Martory, créée en 1993, a tenu son Assemblée générale ordinaire au siège social de l'association (Presbytère de Saint-Martory) le lundi 27 avril à 17h30.

Monsieur Barthier, trésorier, a présenté le rapport financier de l'année 2008. Monsieur Vergé-Borderolle, secrétaire, a présenté le rapport d'activité. Les deux concerts organisés ont réuni environ 140 personnes. Le défraiement des artistes a été assuré presque en totalité grâce aux fonds propres de l'Association (cotisations et dons des adhérents, subvention de la mairie) et à la participation libre des auditeurs qui ont été sollicités en fin de manifestation. Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres du bureau ont toutefois déploré l'opposition formelle du curé affectataire de l'église à toute forme d'entrée payante, ce qui met l'association dans une position difficile pour indemniser correctement les artistes invités, et risque d'hypothéquer les programmations futures. Ils ont rappelé que les concerts à entrée payante étaient en usage dans la plupart des églises du département.

La saison 2009 sera constituée de deux manifestations estivales et d'une troisième au mois de décembre (concert de Noël). Le premier concert, un duo violon-accordéon, sera donné le vendredi 7 août à 21 heures. Le programme sera consacré à des œuvres classiques de Vivaldi, Bach, Haendel, Villa-Lobos, etc... Le deuxième réunira un ensemble baroque de quatre musiciens (dont deux solistes des Sacqueboutiers de Toulouse) et la soprano toulousaine Anne-Laure Touya dans un répertoire de Madrigaux italiens du XVIIème siècle. Ce concert aura lieu le dimanche 6 septembre à 17 heures, toujours en l'église de Saint-Martory.

Pour finir, la Présidente, Madame Bernadette Desfrançois, et les membres du bureau, ont remercié la Municipalité pour la subvention allouée. L'Association, la seule du canton à organiser des concerts classiques, se sent encouragée dans sa mission et se félicite de la confiance que lui témoignent les élus.

Le bureau de l'Association a été reconduit sans changement, selon la disposition suivante :

- Président d'Honneur : Monsieur Joseph Lafuste, Maire de Saint-Martory et Conseiller Général du canton de Saint-Martory
- Présidente : Madame Bernadette Desfrançois
- Vice-Présidente : Madame Yvonne Colomer
- Secrétaire : Monsieur Gilbert Vergé-Borderolle
- Trésorier : Monsieur Jean Barthier

## C.C.A.S.

### Rappel :

Lés élus délégués au C.C.A.S. sont Madame Nadine Lemaire, Madame Nadine Boisnard, Monsieur Jacques Duffaert et Monsieur Jacky Martin.

Madame Vexenat Florence est chargée du secrétariat.

Les permanences sans rendez-vous ont lieu le lundi et vendredi de 10h30 à 12 h et de 15h à 16h30.

Pour les rendez-vous hors permanence téléphoner au 05.61.90.51.10. (Madame Lemaire).

Nous tenons à faire remarquer que le C.C.A.S. a pour fonction non seulement de fournir des secours alimentaires ou des aides financières **exceptionnelles** mais aussi d'assurer des aides administratives (constitution de dossiers, écriture de lettres etc...)

## **BIENVENUE**

Nous sommes très heureux d'accueillir sur notre commune deux nouveaux commerçants :

Madame Gwladys Salles : responsable du magasin « Fleurs et Créations »

Madame Mina Dendane : responsable de la pizzeria « La Guiche »

Nous leur souhaitons toute la réussite possible dans leur nouvelle activité.

## **COMMUNICATIONS**

### Site Internet

<http://www.st-martory.com/>

Nous l'avions promis, le voilà ! Il évolue sans cesse n'hésitez pas à le consulter.

Et si vous voulez contacter un élu, vous trouverez sur le site le courriel de celui-ci.

### Associations

Comme les associations présentes dans ce bulletin, vous pouvez nous adresser vos textes et illustrations afin de les intégrer si c'est possible dans notre bulletin municipal.

Concernant l'agenda de vos activités, il nous est possible de les annoncer dans notre site.

Pour toute diffusion ou annonce veuillez envoyer e-mail à :

[cyril.monge@st-martory.com](mailto:cyril.monge@st-martory.com)



## UTILE ET PRATIQUE

<b>MAIRIE</b>	<b>05-61-90-22-24    FAX 05-61-97-00-65</b> ouverture de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	<b>05-61-90-36-30    FAX 05-61-90-16-65</b>
<b>GENDARMERIE ST MARTORY</b>	<b>05-61-90-23-17</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>POMPIER</b>	<b>18</b>
<b>GENDARMERIE</b>	<b>17</b>
<b>ECOLE PRIMAIRE</b>	<b>05-61-90-36-30</b>
<b>ECOLE MATERNELLE</b>	<b>05-61-90-33-80</b>
<b>CLAE</b>	<b>05-61-90-61-77</b>
<b>SALLE DES FETES</b>	<b>05-61-90-52-55</b>
<b>CENTRE MEDICO-SOCIAL</b>	<b>05-61-90-21-56</b>
<b>OFFICE DU TOURISME</b>	<b>05-61-97-40-48</b>
<b>MEDECIN SUAU YVES</b>	<b>05-61-90-22-27</b>
<b>INFIRMIERS MONTAURIOL WEIHSS</b>	<b>05-61-90-57-31</b>
<b>INFIRMIERE SALES JOCELYNE</b>	<b>05-61-90-22-38</b>
<b>KINESITHERAPEUTES</b>	<b>05-61-90-33-22</b>
<b>PHARMACIE TARI CAUJOLLE</b>	<b>05-61-90-23-39</b>
<b>AMBULANCES TISSIERES + POMPES FUNEBRES</b>	<b>05-61-90-23-01</b>
<b>MAISON DE RETRAITE LES GENEVRIERS</b>	<b>05-61-90-87-00</b>
<b>ETUDE NOTARIALE</b>	<b>05-61-90-20-40    FAX 05-61-90-32-24</b>
<b>LA POSTE</b>	<b>05-61-90-81-40</b>
<b>CREDIT AGRICOLE</b>	<b>05-61-90-89-15</b>
<b>HOTEL RESTAURANT CHEZ KIKI</b>	<b>05-61-97-23-33</b>
<b>CAFE DE LA PLACE</b>	<b>05-61-90-65-87</b>
<b>PIZZERIA LA GUICHE</b>	<b>05-61-90-75-04</b>
<b>BOULANGERIE LE PAIN DE NATTE</b>	<b>05-61-90-22-17</b>
<b>BOUCHERIE JC SANSUC</b>	<b>05-61-90-62-55</b>
<b>PETIT CASINO</b>	<b>05-61-90-22-22</b>
<b>EPICERIE BARROS</b>	<b>05-61-90-21-29</b>
<b>TABAC PRESSE LE GARONNE</b>	<b>05-61-90-20-81</b>
<b>COIFFURE VALERIE</b>	<b>05-61-90-28-52</b>
<b>VIRGIN'COIFF</b>	<b>05-61-90-25-09</b>
<b>FLEURS ET CREATIONS</b>	<b>05-61-97-34-09</b>
<b>S-MART NETWORK</b>	<b>05-61-90-41-16</b>
<b>TERRE-IMMO</b>	<b>05-61-90-60-60</b>
<b>JS PNEUS</b>	<b>05-61-98-77-69</b>
<b>CASSAGNE FABRICE</b>	<b>06-15-36-18-70</b>
<b>DAMBRUN ET FILS</b>	<b>05-61-90-25-39</b>
<b>MAZAUD</b>	<b>05-61-90-19-00</b>
<b>GUICHEREAU CARRELAGE</b>	<b>05-61-98-83-92</b>
<b>GAJAN BERNARD TERRASSEMENT</b>	<b>05-61-90-28-91</b>
<b>FERRE GERARD HORTICULTEUR</b>	<b>05-61-90-20-80</b>
<b>CALDEIRA - ELECTRICIEN</b>	<b>06-30-06-03-28</b>
<b>CG PEINTURE</b>	<b>06-88-40-49-82</b>
<b>PETRENKO DEMENAGEMENT</b>	<b>06-37-47-64-10</b>
<b>ALBICINI PATRICK - Maçonnerie</b>	<b>09-54-87-12-54</b>
<b>ISODOC</b>	<b>05-61-97-11-11</b>
<b>GASCOVAL</b>	<b>05-61-90-91-11</b>
<b>PROMODULE INDUSTRIE</b>	<b>05-62-75-19-56</b>

